

Procès verbal

Conseil d'école du vendredi 12 février 2016

➤ **Personnes présentes :**

- M.MORAES (directeur), Mmes MERTZEISEN et VIGNAL (adjointes).
- Mmes POUILLY, COMBALUZIER, FENOUD et M.ADNET (délégués de parents d'élèves).
- Mmes GRAECHEN, DE LEIRIS et M.GRIVART (délégués suppléants de parents d'élèves).
- Communauté de communes de Gevrey-Chambertin : M.PARIS (vice-président), Mmes DARGAUD et, DE BRITO (A.T.S.E.M.).

➤ **Personnes excusées :** M. RAQUIN (Inspecteur de l'Education Nationale), M. MOYNE (maire de Gevrey-Chambertin), M.COLIN (D.D.E.N. délégué départemental de l'Education Nationale), Mme CAMUS (adjointe), Mme GERMAIN (remplaçante), Mme RINQUIN (déléguée suppléante de parents d'élèves), Mme VILLERET (A.T.S.E.M.), les membres du R.A.S.E.D.

Prochaine date pour le conseil d'école : le vendredi 17 juin 2016 à 17h30.

Mme COMBALUZIER est désignée secrétaire de séance.

1. Point sur les effectifs et la répartition pédagogique.

L'an passé, la prévision d'effectifs pour l'école était de 91 enfants. Finalement, à la rentrée il y a eu 100 élèves jusqu'à Noël. Il y a maintenant 97 enfants suite à 3 départs depuis janvier. M.Moraës a en charge 22 enfants de petite section. Mme Camus a en charge 25 enfants : 6 PS et 19 MS. Mme Mertzeisen a en charge 25 enfants : 10MS et 15 GS. Mme Vignal a en charge 25 enfants de grande section.

Pour l'année prochaine, les effectifs annoncés par la mairie sont de 91 élèves soit une moyenne de 22,75 élèves par classe pour 4 classes ou 30,33 pour 3 classes. Aussi, il a été décidé le statu quo pour l'école (maintien à 4 classes sans fermeture pour la rentrée 2016) à la C.A.P.D. du 29 janvier dernier. Décision entérinée le 9 février en C.D.E.N.

2. Vote du règlement intérieur

M.Moraës présente le nouveau règlement intérieur simplifié dans un souci de clarté, de facilité de lecture et de non redondance avec le règlement type départemental qui fait foi dans toutes les écoles du département.

Ce nouveau règlement intérieur a été soumis au vote du conseil d'école qui l'a approuvé par 8 voix « pour » (0 voix « contre » et 0 abstention).

Le nouveau règlement sera prochainement collé dans le cahier de liaison. Les parents devront en prendre connaissance et le signer. Il sera également affiché dans le hall de l'école et consultable sur le site internet de l'école.

3. Projet d'école et actions pédagogiques de l'année.

Le projet d'école 2011-2014 est prolongé d'une année supplémentaire. Cette année encore, les 4 classes travaillent prioritairement autour du langage, des contes et albums. Le projet s'articule autour de 3 axes : appropriation du

langage, sens donné à la découverte de l'écrit, rencontre avec des œuvres (approche sensible). Chacun de ces 3 axes de travail est ensuite décliné en 4 volets : réussite scolaire et socle commun, artistique et culturel, E.P.S., usages des Tice (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Cette année les enseignants ont ajouté au travers d'un avenant un volet citoyenneté. Ainsi, diverses actions sont envisagées : répertorier les droits et devoirs de chacun, illustrer, afficher, s'y référer, élaborer un règlement de classe.

- Concernant l'appropriation du langage, afin de prolonger le travail fait en classe et à la bibliothèque municipale autour du conte, les enfants des quatre classes ont assisté à un spectacle intitulé « Le petit loup de Noël » de la compagnie « Coconut » le mardi 15 décembre. Le coût du spectacle est de 580,00 euros, financé intégralement par la coopérative scolaire.

- Le chant quotidien est une activité fondamentale du volet artistique du projet d'école. Aussi, comme l'an passé, tous les enfants de l'école, réunis sous forme chorale, ont proposé un spectacle de chants de Noël aux familles. Il a eu lieu le vendredi 11 décembre après la classe. Par ailleurs, le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants à l'école le vendredi 18 décembre 2015 après-midi.

- Dans le cadre du volet artistique et culturel du projet d'école, les enfants pourront venir déguisés à l'école pour carnaval le mardi 1^{er} mars 2016 (report du 9 février). Un défilé ainsi qu'un goûter seront proposés.

- Tous les enfants de grande section seront vus par l'infirmière et le médecin scolaire (Dr Guyot). Ces visites médicales de GS auront lieu du 8 mars au 8 avril. Les parents sont invités à venir rencontrer le médecin scolaire à cette occasion. Un courrier leur sera adressé.

- Comme chaque année, une liaison GS-CP est mise en place avec les enseignants concernés. Le travail des CP est ainsi valorisé lorsqu'ils viennent lire régulièrement aux GS. En fin d'année, les GS iront visiter les classes de CP afin de se familiariser avec leur futur environnement.

- Les quatre classes participeront à une sortie pédagogique articulée autour des contes et châteaux, thème étudié tout au long de l'année en lien direct avec le projet d'école. Les classes de Mme Camus et M. Moraës se rendront au château de la butte de Thil à Vic-sous-Thil le mardi 10 mai toute la journée. Les classes de Mmes Mertzeisen et Vignal se rendront au même endroit le mardi 31 mai.

- Afin de présenter le travail artistique réalisé tout au long de l'année, les enfants proposeront un spectacle de chants et danses le vendredi 1^{er} juillet 2016 à 16h15. Des boissons seront offertes et les gâteaux confectionnés par les parents seront proposés au public.

4. Dotations de fonctionnement de la Communauté de Communes.

Les crédits de fonctionnement (crayons, papier, livres, fournitures, matériel pédagogique) s'élèvent à 60€ par enfant pour une année civile soit 5700 €. Les crédits d'investissement (gros matériel, meubles, etc...) s'élèvent à 9€ par enfant soit 855 € pour l'année 2015.

Par ailleurs, le directeur formule à nouveau la demande que le mobilier obsolète (plus aux normes) soit renouvelé lorsque le chantier de la nouvelle école sera terminé (prévu pour fin 2018).

Enfin, les enseignants interrogent le vice-président de la communauté de communes sur ce qu'est devenu le crédit « Livres et abonnements » qui existait il y a encore deux ans. Ces crédits permettaient aux enseignants d'acheter des livres ou d'abonner les classes à des magazines. Monsieur Paris pense que ce crédit a dû être fusionné dans le crédit global de fonctionnement. Il promet de se renseigner plus précisément.

5. Coopérative scolaire : présentation et bilan financier

M.Moraës rappelle que la coopérative permet de financer des activités ou projets de classes ou d'école tels que les sorties, spectacles, activités cuisine... Elle est vraiment indispensable au bon fonctionnement de l'école. Le solde est de 3601,39 euros au 12/02/16.

Afin de récolter des fonds, diverses actions ont été ou seront mises en place tout au long de l'année :

- vente des photos de classe : 152 photos et 108 calendriers vendus permettant de dégager un bénéfice de 650 € pour la coopérative.

- buvette, gâteaux et vente d'objets de Noël du 11 décembre : les bénéfices sont de 710,54€ (434,18€ en 2014).

- marché de printemps : il aura lieu le vendredi 29 avril 2016 à partir de 16h15. Les enfants proposeront à la vente des réalisations faites en classe que ce soit dans le domaine artistique (objets, créations) ou scientifique (plantations). Tous les bénéfices se feront au profit de la coopérative scolaire.

L'animateur prévention déchets de la communauté de communes a été sollicité pour cette occasion. Il ne pourra malheureusement pas intervenir personnellement mais se propose de présenter différentes modalités d'intervention de parents volontaires.

6. PPMS, exercice de sécurité civile.

P.P.M.S. : suite à la mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sureté (P.P.M.S.), M.Moraës réitère sa demande à la communauté de communes de mise à disposition du matériel nécessaire à la mise en place du P.P.M.S. (bouteilles d'eau, piles pour poste de radio, adhésif pour calfeutrer les fenêtres). M.Paris informe l'assemblée que le matériel sera acheté et fourni aux écoles.

Exercice de sécurité civile : le premier exercice de sécurité civile s'est déroulé le vendredi 15 janvier. Il s'agissait d'un exercice en lien avec les partenaires que sont la gendarmerie et l'Education Nationale. Après le débriefing, il s'avère que plusieurs points de la procédure envisagée vont être modifiés.

M.Moraës demande à la Communauté de communes de fournir une corne de brume dans chaque pièce de l'école (8 en tout) afin d'avoir une alerte sonore plus puissante qu'un simple sifflet. M.Paris explique que chaque école en sera prochainement dotée.

Par ailleurs, le directeur demande si, suite aux consignes en cas d'intrusion, les plans de rénovation de l'école ne devraient pas être revus afin de prévoir une sortie de secours dans chaque classe, ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel. Il conviendrait également de prévoir plusieurs sonneries distinctes dans les nouveaux locaux afin de pouvoir distinguer l'alerte incendie, de l'alerte P.P.M.S et de l'alerte intrusion. M.Paris promet d'étudier ces diverses demandes.

7. Sécurité aux abords des écoles

Lors du dernier conseil d'école les parents d'élèves avaient formulé la demande de la présence du policier municipal aux heures d'entrée et de sorties des classes. En effet, la zone est dangereuse au regard de la vitesse de certains véhicules. De plus, les stationnements « sauvages » sur les trottoirs empêchent parfois le passage des piétons et réduisent également énormément la visibilité et donc la sécurité de tous, notamment des plus jeunes.

Aussi en réponse aux courriers des parents délégués et des directeurs de l'école maternelle et élémentaire, une réunion s'est tenue en mairie le 27 janvier dernier en présence notamment de Monsieur Moyne, maire de Gevrey,

M. Lucand, président de la Communauté de communes. Monsieur le maire a annoncé plusieurs mesures qui vont être mises en place rapidement afin de sécuriser les abords de l'école :

- un arrêté va être pris afin d'interdire aux bus de stationner longtemps sur l'arrêt de bus. Cela permettra de dégager la visibilité au niveau du passage protégé.
- la rue de Nierstein va devenir « zone 30 » avec marquages et panneaux.
- un parking supplémentaire de 20 places en épis va être créé sur l'esplanade située devant la chapelle.
- des places seront marquées au sol dans le bout de l'avenue de Nierstein (côté impasse)

Par ailleurs, la mairie lance un appel aux bénévoles (parents, famille, retraités, voisins...) pour aider les enfants et leurs familles à traverser le passage protégé situé devant l'école aux heures d'entrée et de sortie des classes. Ces personnes doivent se signaler auprès des directeurs. Ces derniers établiront une liste des volontaires qui sera transmise en mairie. Les personnes recevront ensuite une information sur leur mission et se verront remettre par la mairie un gilet de sécurité et un panneau manuel de signalisation. A ce jour, une seule personne s'est proposée.

Enfin, les enseignants, les élus ainsi que les parents délégués en appellent à la responsabilité de chacun pour respecter les zones de stationnement ainsi que la vitesse aux abords de l'école. La sécurité des enfants passe par le respect de chacun des règles élémentaires du code de la route (pas de stationnement sur les trottoirs ou en double file, même avec les feux de détresse...). Aussi, la police municipale informe qu'à partir de maintenant, toute infraction sera systématiquement sanctionnée.

8. Demandes de travaux

Les enseignants remercient la communauté de communes pour avoir réparé les stores des toutes les classes.

Les demandes :

- bétonner les trous dans la cour autour de la structure, notamment à la jonction avec le goudron. De nombreuses chutes se font à cet endroit depuis la rentrée. Il conviendrait de reprendre cette partie de la cour complètement pendant les vacances d'été. La demande est à nouveau relayée par les parents d'élèves.
- les enseignants souhaiteraient également que la barrière PVC ainsi que le petit muret de brique de la cour soit démonté pour gagner en place et en sécurité.
- réparer la fuite au niveau de la fenêtre de toit de l'école. Une nouvelle fuite a également été repérée dans la classe de Mme Vignal.
- installer un crochet en bas du tableau pour l'écran déroulant dans la classe de Madame Mertzeisen.

9. Questions diverses.

Les parents d'élèves soulèvent à nouveau le problème de l'allée pour accéder à l'école. Celle-ci est quasiment impraticable par temps de pluie tant les flaques sont étendues. Les parents demandent à la mairie de bien vouloir étudier ce problème.

La séance est levée à 20 heures 00.

La secrétaire de séance, Madame Combaluzier

Le directeur, Monsieur Moraës

